

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2502

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Corbas

objet : Eaux pluviales - Bassin de Grange Blanche - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme travaux

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

Conseil du 20 décembre 2017**Délibération n° 2017-2502**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Eaux pluviales - Bassin de Grange Blanche - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme travaux**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'ouvrage de gestion des eaux pluviales de Grange Blanche se situe sur la Commune de Saint Symphorien d'Ozon en limite de la Commune de Corbas. Il collecte les eaux de ruissellement de zones pavillonnaires et agricoles de la Commune de Corbas ainsi qu'un déversoir d'orage du réseau d'assainissement. Le bassin de versant est de l'ordre de 300 hectares. Restructuré en 1998, l'ouvrage (1,8 hectares de surface) comporte aujourd'hui un bassin de rétention et un bassin d'infiltration.

Ce bassin de rétention a la particularité de recevoir de façon exceptionnelle (temps de pluie) des effluents pollués en provenance du réseau unitaire, ce qui présente des risques pour la nappe.

II - Description du projet

Lors d'apport d'effluents pollués dans le bassin de rétention, une première dépollution se fait par décantation. L'objectif de l'opération est d'épurer de façon plus poussée les eaux avant infiltration par la réalisation d'un filtre planté de roseaux dans ledit bassin de rétention.

Ce procédé rustique issu de l'ingénierie écologique permettra de limiter très fortement l'impact des effluents pollués avant infiltration.

Le bassin d'infiltration sera curé et remblayé en partie pour améliorer la capacité de filtration des eaux dans la nappe.

A terme, afin de limiter les apports d'eau potable dans le réseau unitaire en temps de pluie, et donc limiter les apports d'effluents dans le bassin, le réseau unitaire du secteur sud est de la commune de Corbas sera mis progressivement en séparatif. Cette opération sera associée à une démarche d'infiltration à la parcelle. Cette phase fait l'objet d'un autre projet inscrit à la programme pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 intitulé Corbas - Collecteur d'eaux pluviales et d'eaux usées - mise en séparatif.

Il est prévu de lancer le marché en décembre 2017 pour un déroulement de travaux d'octobre 2018 à septembre 2019.

III - Coût du projet

	Coût total du projet budget principal : 992 400 € TTC	
Montant total déjà individualisé <i>(le cas échéant)</i>	38 566 € TTC	AP/CP études Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie (DDUCV) 2017
Montant à individualiser	953 834 € TTC	travaux
Recettes à individualiser	Ce projet est inscrit au contrat 2016-2019 avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse et pourrait faire l'objet d'une subvention estimée à 159 000 €	

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de création d'un filtre planté de roseaux dans le bassin de rétention de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales de Grange Blanche situé sur la Commune de Corbas.

2° - Décide l'individualisation complémentaire travaux de l'autorisation de programme P21 "eaux pluviales et ruissellement" pour un montant de 953 834 € TTC en dépenses à la charge du budget principal suivant sur l'opération n° 0P21O5412, répartis selon l'échéancier :

- 18 000 € TTC en 2018,
- 869 834 € TTC en 2019,
- 66 000 € TTC en 2020.

Le montant total de l'autorisation de programme est porté à 992 400 € TTC en raison de l'individualisation partielle de 38 566 € TTC à partir de l'autorisation de programme études.

3° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse les subventions pour les actions et travaux menés dans le cadre de ce projet,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents et corrections nécessaires auxdites demandes et à leur régularisation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.